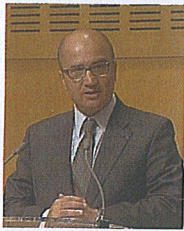


Interview

Alexis Govciyan, directeur de l'Institut supérieur des métiers, partenaire de l'étude « L'action économique des communautés en 2009 »

Communautés et chambres consulaires: « La complémentarité est évidente ».

Observez-vous une concurrence entre les communautés et les chambres consulaires, sur les actions en faveur du développement économique local ?



La concurrence n'a pas lieu d'exister. En effet, les communautés et les chambres consulaires partagent un objectif commun, qui est de favoriser, sur les territoires, l'émergence d'un environnement favorable aux dynamiques entrepreneuriales.

Les communautés définissent dans ce domaine des priorités stratégiques. Les chambres consulaires détiennent une expertise, tant en matière d'aménagement immobilier, d'accompagnement individuel ou d'animation d'actions collectives... Les chambres consulaires sont par ailleurs attachées à maintenir une proximité de service avec les entreprises, et nombre d'entre elles ont organisé une présence sur les territoires, à travers des antennes ou des permanences locales.

La complémentarité entre les uns et les autres est donc évidente d'un point de vue opérationnel. J'ajoute que cette synergie est indispensable à orchestrer pour assurer un meilleur service aux entreprises. Il revient aux communautés de mobiliser, dans le cadre de leur gouvernance, toutes les compétences utiles. Cela passe d'abord par une bonne connaissance mutuelle, une transparence des actions réalisées de part et d'autre, puis par la concrétisation de partenariats sur les projets partagés.

Comment les relations entre communautés et chambres consulaires ont-elles évolué sur la dernière décennie ?

Il y a eu d'abord, de la part des communautés et des chambres consulaires, un temps nécessaire de découverte réciproque : les logiques de décision, les modalités d'intervention, différentes chez les uns et les autres, devaient être préalablement bien comprises. On sait

également que le développement de relations interpersonnelles entre les agents est fondamental pour établir des partenariats stables et durables.

Cette connaissance mutuelle a progressé ces cinq dernières années : ainsi, en 2005, environ un quart des communautés de communes n'avaient aucune relation avec les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et les CCI ; en 2009, cette proportion atteint 15 % environ. Quant aux communautés d'agglomération, des relations ont été établies dans tous les cas avec les CMA et les CCI.

Ce rapprochement n'est d'ailleurs pas spécifique aux chambres consulaires, puisqu'on constate, sur cette même période, un développement des relations entre les communautés et l'ensemble des acteurs économiques actifs sur les territoires.

Cette connaissance mutuelle s'est-elle concrétisée par des partenariats et des actions communes innovantes ?

On se connaît mieux. En revanche, on peut regretter que les partenariats concrets aient peu progressé. Selon notre enquête, il y aurait même eu une régression dans

ce domaine, notamment au sein des communautés de communes. Pourtant, quand ces partenariats s'installent, les communautés constatent une véritable valeur ajoutée à leurs propres moyens d'intervention. On parle alors de « compétence partagée », principalement dans les domaines de l'appui aux entreprises, qu'elles soient en phase de création ou de développement, ainsi que dans celui de la veille économique territoriale.

Dans les communautés de communes, les actions d'accompagnement consulaires concerneront plus souvent le tissu artisanal et commercial, dans le cadre notamment du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac), mais aussi la prise en charge du suivi des créateurs d'entreprise et des entreprises locales. Dans les communautés d'agglomération, les partenariats sont plutôt orientés sur l'animation de pépinières, de clubs d'entreprises ou de filières.

Les exemples d'actions sont, de fait, très variés et incluent des prestations d'étude, d'ingénierie, la contribution – indispensable – aux documents de planification intercommunale, ou la participation à des événements locaux, comme des journées d'information ou des forums pour l'emploi.

Propos recueillis par Valérie Liguët

